

CLUB D'EDUCATION CANINE DE HABSHEIM

Président :

M. Fernand FEST

7 rue de Landser
68440 HABSHEIM

 **06 85 65 93 97**

fernand.fest@numericable.fr



 **03 89 44 88 78**

Affilié à l'Association Canine Territoriale du Haut-Rhin / H.A. 3824
Inscrit au Tribunal d'Instance de Mulhouse
Volume : LXXXI (81) Folio n° 96

<http://www.cechabsheim.fr/>

Assemblée Générale Ordinaire

Dimanche le 13 septembre 2020 à 10H00

au club canin sous le préau, route de Kembs à Habsheim

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président.
2. Mise en place du bureau de vote pour le renouvellement du tiers sortant des membres du comité *
3. Lecture du P.V. de la dernière Assemblée Générale.
4. Ratification des cooptations (Mme Véronique Collas et M. Franco Primus)
5. Démission : (Aucune)
6. Rapports d'activités.
7. Rapport Financier.
 - Rapport des réviseurs aux comptes.
 - Quitus pour le trésorier et le comité. Nomination des réviseurs aux comptes.
 - Budget prévisionnel 2020.
8. Divers.
9. Résultats des votes.

En divers, seules seront examinées les questions d'intérêt général déposées par les membres, par écrit, et remises au Président, au plus tard le 26 août 2020.

** Pour pouvoir voter à cette Assemblée Générale Ordinaire les membres doivent avoir plus de six mois d'ancienneté et être à jour de leur cotisation.*

Le président,
Fernand FEST

CLUB D'EDUCATION CANINE DE HABSHEIM

Président :

M. Fernand FEST

7 rue de Landser
68440 HABSHEIM

 **06 85 65 93 97**

fernand.fest@numericable.fr



 **03 89 44 88 78**

Affilié à l'Association Canine Territoriale du Haut-Rhin / H.A. 3824

Inscrit au Tribunal d'Instance de Mulhouse

Volume : LXXXI (81) Folio n° 96

<http://www.cechabsheim.fr/>

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du CEC HABSHEIM, qui se déroulera le 13 septembre 2020, vous serez appelés à élire les membres sortants du Comité qui se représentent pour un nouveau mandat.

Ce sont : **Daniel BAUMANN** (actuel vice-président et responsable Education),
Patrick Faesch (membre du Comité),
Monique et Bernard Fuchs (membres du Comité et barman),
Simone MARK (actuelle trésorière).

Sont électeurs les membres 2020 ayant au moins 6 mois d'ancienneté au club (date d'adhésion notée sur la carte de membre).

Afin que ces élections se déroulent au mieux vous aurez deux possibilités :

1) Vote direct lors de l'Assemblée Générale :

Une urne sera mise à votre disposition. Vous y mettrez le bulletin de vote préalablement inséré dans l'enveloppe mise à disposition.

2) Pour ceux qui ne peuvent venir à l'AG :

Vous aurez la possibilité de voter avant l'AG, à partir du dimanche 6 septembre, aux horaires d'ouverture du club, en déposant votre bulletin dans l'urne au local du club. Vous aurez à disposition le matériel de vote habituel. Vous glisserez le bulletin de vote dans la petite enveloppe, que vous mettrez dans l'enveloppe pré-imprimée. Vous la complèterez avec votre nom et votre signature avant de la glisser dans l'urne. L'urne sera vidée lors de l'AG.

Pour votre information :

Si vous laissez tous les noms de la liste, sachez qu'ils seront tous pris en considération. Seront considérés comme nuls les bulletins sur lesquels vous aurez ajouté des noms, qui présenteront des annotations ou tout autre signe particulier.